

LYCEE AMBROISE PARE

L' INFIRMERIE

BROCHURE D'INFORMATIONS



CONTENU

HORAIRE D'OUVERTURE
MISSIONS DE L'INFIRMIÈRE
PLAN D'ACCES

L'INFIRMERIE AU LYCEE

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi de 8h20 à 17h20
- Mardi de 8h20 à 17h20
- Mercredi de 8h20 à 12h30
- Jeudi de 8h20 à 18h30
- Vendredi de 8h20 à 14h00

Permanence soir 19h30 à 20h15
Lundi et Mardi

Astreinte (Urgence) : 21h à 7h
Lundi, Mardi et Jeudi

INFOS “

L'infirmier exerce sous l'autorité du chef d'établissement ET collabore avec la famille et la communauté éducative :

- Assistante sociale
- C.P.E. (conseiller principal d'éducation)
- Enseignants
- Psychologue de l'éducation nationale
- Médecin de l'éducation nationale
- différents partenaires extérieurs santé/sociaux.

”



LES MISSIONS DE L'INFIRMIER (DANS LE RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL)



**Accueillir, Écouter,
Accompagner, Conseiller**



**Consultation
individualisée
(suivi/conseil)**



**Aide à l'intégration
du handicap et de la
maladie chronique**



**Prévention, éducation à la
santé et protection des jeunes
en danger**



**Soins et Gestion des
Urgences (liaison des
familles)**



**Contribuer au bien être
et à la réussite des
élèves**



**IL EST STRICTEMENT
INTERDIT D'AVOIR DES
MÉDICAMENTS
SUR SOI (MÊME CEUX
DÉLIVRÉS SANS
ORDONNANCE).**

**EN CAS DE
TRAITEMENT SUITE À
UNE PRESCRIPTION
MÉDICALE, IL EST
NÉCESSAIRE DE
FOURNIR :**

- L'ORDONNANCE
- LES MÉDICAMENTS

